

27/05/10

Skalli salue l'esprit de citoyenneté et le grand coeur des MRE



Au SMAP IMMO, Nouzha Skalli a indiqué que son département reçoit une multitude d'offres de projets sociaux, émanant des associations d'émigrés **marocains** désireux de contribuer au chantier de développement en cours au **Maroc** .

La ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, Nouzha Skalli, a salué «l'esprit de citoyenneté et le grand cœur» des Marocains résidant à l'étranger (MRE) dont l'apport est «très précieux» pour le Maroc dans tous les domaines. «Les Marocains résidant à l'étranger sont toujours à l'affût des actions, notamment celle de lutte contre la précarité et la pauvreté dans leur pays d'origine», a affirmé, dimanche, la ministre devant un parterre de visiteurs du **Salon de l'immobilier marocain « SMAP Immo»**, qui s'est tenu du **21 au 24 mai** à Paris. Mme Skalli a indiqué que son département reçoit «une multitude d'offres de projets sociaux», émanant des associations d'émigrés marocains désireux de contribuer au chantier de développement en cours au Maroc. Elle a également mis l'accent sur les talents et les compétences des personnes issues de cette communauté, dans les domaines des sciences, des arts et de la mode, entre autres. La ministre, qui exposait les grandes réformes entreprises par le Maroc, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI dans le domaine social, a d'emblée souligné l'esprit et la portée de cette politique qui vise en premier lieu à réhabiliter la famille marocaine et à ériger un projet sociétal moderniste et démocratique. Evoquant les réformes du Code de la famille et de celui de la nationalité ainsi que les différentes actions visant la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la consécration de l'égalité des sexes, Mme Skalli a affirmé qu'elles ne sont pas destinées contre les hommes. Au contraire, a-t-elle poursuivi, «l'égalité est une condition indispensable pour construire un monde plus juste et solidaire». C'est une valeur enracinée dans le peuple marocain et même une source d'équilibre et un ingrédient du bonheur», a-t-elle soutenu. La ministre a également passé en revue les

Évaluation du site

Le site du quotidien marocain Aujourd'hui Le Maroc, journal d'actualités générales, diffuse une partie des articles de la version papier.

Cible
Grand Public

Dynamisme* :18

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

différentes étapes de l'évolution de la situation de la femme au Maroc depuis 1993, l'année où on a commencé à passer du discours à l'action, en passant par 1997, l'année qui a vu l'entrée de quatre femmes au gouvernement. Mais, selon la ministre, c'est durant la dernière décennie que les développements les plus importants se sont produits, avec en premier lieu la promulgation du Code de la famille, en octobre 2003. C'est aussi cette décennie qui a vu croître considérablement le nombre de femmes élues dans les instances représentatives et celles nommées au gouvernement, a-t-elle ajouté. Elle a, cet égard, souligné que «la participation des femmes à la gestion locale est un véritable levier pour le développement», car, explique-t-elle, «les femmes ont besoin de la politique et celle-ci a besoin des femmes». Le débat, qui s'en est suivi, a donné lieu à un échange franc et passionnant entre la ministre et l'assistance qui a montré un fort engouement à s'informer davantage sur le chantier de réformes entreprises au Maroc. Autant de femmes que d'hommes ont sollicité Mme Skalli sur des questions ayant trait à l'application du Code de la famille, au mode d'accession à la nationalité **marocaine** pour les personnes nées de mariage mixte ou aux modalités de transfert au **Maroc** d'aides ou équipements à buts humanitaire et social, entre autres. Evoquant le Code de la famille, la ministre a souligné que beaucoup de gens ne s'intéressent à cette loi que lorsqu'elles font face à un problème, précisant que les messages de sensibilisation tiennent plus sur les valeurs apportées par ce Code, d'où la nécessité pour chacun de s'informer sur les différentes dispositions de cette loi avant de fonder une famille. Dans une déclaration à la MAP à l'issue de cet exposé, Mme Skalli n'a pas manqué de saluer le succès extraordinaire **du SMAP Immo**, en tant qu'événement qui contribue à la promotion du rayonnement de ce Maroc qui bouge, en faisant connaître ses multiples ressources économiques, littéraires, artistiques et culinaires à l'étranger. Ce **salon** a aussi le mérite de «rapprocher la diaspora marocaine et tous ceux qui aiment le Royaume» et de «renforcer l'attractivité de la destination Maroc auprès des Marocains du Monde mais aussi des étrangers», a-t-elle souligné.